



Civilisations

Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines

52-2 | 2005

Museums, collections, interpretations

Organisations communautaires de base et renforcement de la société civile en milieu rural

(Adamawa, Cameroun)

Quentin Gausset



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/civilisations/799>

DOI : 10.4000/civilisations.799

ISSN : 2032-0442

Éditeur

Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2005

Pagination : 129-146

ISSN : 0009-8140

Référence électronique

Quentin Gausset, « Organisations communautaires de base et renforcement de la société civile en milieu rural », *Civilisations* [En ligne], 52-2 | 2005, mis en ligne le 02 février 2009, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/civilisations/799> ; DOI : 10.4000/civilisations.799

*Organisations communautaires de base et
renforcement de la société civile en milieu rural
(Adamawa, Cameroun)¹*

Quentin GAUSSET

Introduction

La société civile, telle qu'elle est communément définie, fait référence à l'ensemble des mouvements collectifs, associations, organisations et groupements non gouvernementaux. Cette définition exclut donc les organisations gouvernementales ou parastatales (syndicats, coopératives parastatales, institutions créées et contrôlées par l'Etat). On implique souvent dans la définition de la société civile que les associations concernées doivent avoir un caractère volontaire, ce qui exclut les groupements ascriptifs et héréditaires (lignages, clans, ethnies). De nombreux donateurs internationaux rajoutent également que la société civile doit contribuer à l'affermissement du débat démocratique. Cette restriction leur permet d'exclure un grand nombre d'organisations locales non gouvernementales (chefferies coutumières, marchés locaux, clubs de football, milices locales, mouvements anti-sorcellerie, sociétés secrètes, etc., (Azarya, 1994 : 95; Hadenius & Ugglä, 1998 : 49; Howell & Pearce, 2001 : 112; Hudson, 2003 : 14) et de ne retenir que les groupements qui ont un but social, économique ou politique s'intégrant dans une démocratie à l'occidentale (ONG, associations d'entraide et d'assurance en cas de décès, comités de développement, groupements de femmes, coopératives et éventuellement associations professionnelles, syndicats, partis politiques ou groupements religieux, tontines²). Par la suite, nous reprendrons cette définition à notre compte et comprendrons par « société civile » l'ensemble des associations volontaires non gouvernementales qui

-
1. Les recherches ont été menées dans la province de l'Adamawa entre novembre 2000 et février 2001, ainsi qu'entre novembre 2001 et février 2002. Elles ont été financées par le conseil pour la recherche d'outre-mer (RUF) de DANIDA (coopération danoise), que je remercie pour son aide.
 2. Les tontines sont des systèmes d'épargne et de crédit locaux. Les membres d'une tontine se réunissent en général de manière régulière (par exemple une fois par semaine) et cotisent une somme fixe (par exemple 100 ou 1 000 Francs CFA, soit 0,15 ou 1,50 euros). Il existe de nombreuses variantes de tontines. Pour certaines, l'argent cotisé lors d'une réunion est directement donné à un membre, chacun le recevant à son tour. Dans d'autres, il est permis d'emprunter l'argent de la caisse à un taux d'intérêt fixé par le groupe. Il existe de nombreuses variantes (Sika & Strasser, 2001).

renforcent le débat démocratique. Telle qu'elle est définie, la société civile défend les intérêts de collectivités spécifiques; elle opère ainsi un pont entre les intérêts privés des individus, négociés au sein du marché, et l'intérêt public, défendu par l'Etat qui gère les conflits d'intérêts entre particuliers et entre collectivités (Lochak, 1986; Houtart, 1998; Eberly, 2000; Howell & Pearce, 2001). Les donateurs internationaux espèrent que le développement de cette « troisième voie », entre l'Etat et le marché, permettra d'atteindre plus de transparence dans la gestion de l'Etat, ainsi que plus d'humanisme et d'équité dans le développement économique (Hadenius & Ugglä, 1998 : 47-49; Howell & Pearce, 2001 : 3-9; 91). Le renforcement de la société civile est donc devenu un point important de la politique d'aide au développement. Le but du présent article n'est pas de discuter le bien-fondé de cette politique³, mais plutôt de d'attirer l'attention sur un type d'organisation de la société civile prometteur généralement ignoré ou négligé par les donateurs : les organisations communautaires de base⁴.

Parmi les organisations de la société civile, il est à présent nécessaire de distinguer les organisations non gouvernementales classiques (ONG) des organisations communautaires de base (OCB). Pour reprendre la définition de Mitlin (1998 : 91) :

« Les ONG sont des organisations intermédiaires, professionnelles, sans adhérents et à but non lucratif, indépendantes par rapport à l'Etat, qui entreprennent diverses activités afin de favoriser le développement. Les organisations communautaires de base sont des organisations populaires, également indépendantes de l'Etat. Les risques, les coûts et les bénéfices sont partagés entre les membres, et les dirigeants ou les gestionnaires sont responsables devant les adhérents. La plupart sont à but non lucratif, mais certaines fonctionnent en tant qu'entreprises commerciales coopératives ».

Au Cameroun, la différence entre ONG et OCB a aussi une assise géographique et une thématique différentes. Les premières ont une couverture nationale ou internationale, sont concentrées en ville et actives dans un créneau précis (assistance juridique, environnement, production agricole, santé, éducation, émancipation de la femme) (Kenmogne, 2002) tandis que les secondes ont une couverture locale ou régionale, se situent principalement en milieu rural et se préoccupent du bien-être d'une communauté. Par ailleurs, les premières sont largement subsidiées par les donateurs internationaux tandis que les secondes sont généralement autofinancées.

Après la distinction entre ONG et OCB, il est important d'opérer une dernière distinction entre les OCB et les groupes d'initiative commune (GIC). Les premières représentent l'intérêt de communautés (village, groupe ethnique, population d'un département ou d'une province) tandis que les seconds ont une taille plus modeste, généralement 10 à 30 membres s'associant dans le but de réaliser une activité rémunératrice. La création de milliers de GIC à travers tout le Cameroun a été encouragée par la banque mondiale, dans le cadre du FIMAC (Financement d'Investissement de Microréalizations Agricoles et Communautaires) afin de mieux canaliser le financement de microprojets de

3. Voir par exemple, à ce sujet, Harbeson (1994); Palmer (2002); Post & Rosenblum (2002); Rothchild & Lawson (1994); Scalet & Schmitz (2002).

4. La société civile au Cameroun fait généralement référence à la nébuleuse des ONG. Bien que les organisations paysannes soient parfois mentionnées, les OCB sont complètement absentes des rapports (voir par exemple Kamgang, 2002, Takam n.d.).

développement. Toutefois, ces distinctions entre ONG, OCB et GIC ne sont pas toujours aussi tranchées sur le terrain. Certaines unions paysannes, qui fédèrent les GIC d'une même région (voir par exemple Guillermou, 2003), ont des activités proches de celles des OCB. Il existe également des OCB couvrant plusieurs provinces qui reçoivent un appui financier extérieur et ont un fonctionnement proche d'une ONG (tel le Mboscuda – Mbororo Social and Cultural Development Association – par exemple). Cela dit, les OCB se distinguent des autres organisations de la société civile en ce qu'elles défendent les intérêts d'une communauté ethnique ou géographique. Elles connaissent par conséquent une dynamique et des problèmes spécifiques faisant l'objet du présent article.

Etant donné, d'une part, les problèmes du FIMAC ainsi que son impact fort discutable (Oyono et Temple, 2003) et, d'autre part, le fait que les réalisations des ONG soient limitées au milieu urbain et restent négligeables par rapport à l'ampleur des besoins (Mitlin, 1998 : 91; Chabal & Daloz, 1999 : 22-24), il est intéressant d'étudier ici le fonctionnement et les réalisations d'OCB, plus représentatives de la société civile en milieu rural et ayant un large éventail d'activités.

L'émergence des organisations communautaires de base

Si le développement des ONG internationales est lié aux années 1980 et aux nouvelles possibilités de financements, venant de l'intérêt des donateurs pour la société civile (Mitlin, 1998 : 90; Howell & Pearce, 2001 : 16; Chabal & Daloz, 1999 : 22), le développement rapide et à grande échelle des organisations communautaires de base date, quant à lui, des années 1990. L'émergence de ces organisations communautaires est indépendante des bailleurs de fonds et s'explique par plusieurs facteurs. La crise économique de la fin des années 1980, liée à l'effondrement du prix des matières premières (café, cacao et pétrole e.a.), a durement touché l'Etat camerounais, qui n'a plus pu faire face à ses obligations. Dans les années 1990, les salaires des fonctionnaires ont été, par deux fois, diminués de manière drastique; ils sont même restés impayés pendant plusieurs mois pour certaines catégories de fonctionnaires. De plus, la dévaluation de 50% du franc CFA a renforcé l'appauvrissement de la population, surtout celle des zones urbaines. Pendant plusieurs années, l'Etat a également été incapable de développer, ou même de maintenir l'entretien de ses infrastructures routière, sanitaire, et scolaire. Les difficultés pécuniaires des agents de l'Etat, combinées avec l'insécurité politique du début des années 1990, ont engendré une grande vénalité. Celle-ci a valu au Cameroun le triste privilège d'être considéré comme le pays le plus corrompu du monde par l'ONG « Transparency International ». Face à l'incurie du gouvernement, les populations ont commencé à s'organiser afin de remplir certaines fonctions qui n'étaient plus assurées par l'Etat.

Par ailleurs, le processus de démocratisation a entraîné la légalisation de la liberté d'association et du pluralisme politique en 1990. L'apparition de divers mouvements sociaux en a été facilitée (Monga, 1994 : 97-109; Kenmogne, 2002; Oyono et Temple, 2003 : 69), dont des associations culturelles et d'entraide. Alors que le développement de la société civile avait été bloqué par plus d'un siècle de colonialisme et de parti unique (Young, 1994 : 38), l'introduction du multipartisme a été accompagnée d'une explosion du nombre de partis qui ont souvent recruté sur des bases identitaires. La création d'associations communautaires de développement a profité de la même libéralisation des champs politique et associatif. Il faut savoir que le Nord Cameroun est caractérisé par la

domination politique, économique et culturelle de Peul sédentaires sur les populations autochtones (Burnham, 1972; 1991; 1996; Gausset, 1998; Hurault, 1975; Lacroix, 1952; Schilder, 1993; 1994; Schultz, 1980; 1984). Les populations locales ont souvent été vendues comme esclaves ou décimées lorsqu'elles refusaient de se soumettre à la domination peul. Au temps du parti unique, surtout sous la présidence de A. Ahidjo (un Peul du Nord), toute association ayant une base ethnique, au Nord du pays, était décrite comme « tribaliste ». Elle était perçue comme une menace pour l'équilibre du pouvoir entre Peul et autochtones. Les tentatives de création d'associations étaient fortement combattues par les sultans en place, et souvent interdites par le préfet, qui y voyait une source potentielle de désordre. Le processus de démocratisation a ôté les obstacles politiques à la création d'associations ethniques, dont un des buts est, de manière générale au Nord Cameroun, l'émancipation, tant culturelle qu'économique et politique, vis-à-vis des Peul.

Enfin, il est à noter que ces nouvelles associations ont le plus souvent été créées, grâce à l'initiative d'élites locales travaillant pour l'administration, sur le modèle associatif existant dans la partie sud-ouest du Cameroun (anglophone et Bamiléké). Leur conception a également été facilitée par le FIMAC (voir plus haut), qui a encouragé les populations locales à s'organiser de manière collective et a grandement facilité la reconnaissance administrative des nouvelles associations culturelles et/ou de développement⁵.

Dans ce qui suit, l'article comparera les objectifs, les structures et le fonctionnement de quatre types d'OCB : les comités de développement villageois, les associations de migrants en milieu urbain, les organisations ayant une base ethnique et celles qui ont une base régionale (géographique et administrative). Alors que les associations villageoises et de migrants sont très nombreuses et se ressemblent fort, les associations ethniques et régionales sont moins nombreuses et connaissent des succès divers qui seront illustrés par l'étude de trois cas. Nous analyserons donc plus en détail le Comité de développement de la région Kwanja (CDRK), qui donne un exemple d'une organisation ethnique ayant réussi à se maintenir et à grandir pendant plus de quinze ans. L'association Mambila Kwanja pour le développement (AMAKWADE) est elle un exemple d'organisation ethnique ayant connu un succès fulgurant avant de sombrer tout aussi brusquement – un sort partagé par plusieurs associations ethniques qui ont de la peine à trouver leur rythme et à gérer l'enthousiasme des membres et des dirigeants sur une longue durée. L'Association pour le Développement du Mayo Banyo (ADEM), quant à elle, est représentative des organisations à base régionale, en ce qu'elle a fait l'expérience des problèmes généralement rencontrés par les organisations de ce genre⁶.

5. Les OCB font en général appel à la loi n° 92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiatives communes, et son décret d'application n° 92/455/PM du 23 novembre 1992, plutôt qu'aux lois n° 67-LF-19 du 12 juin 1967 et n° 90/053 du 19 décembre 1990 relatives aux libertés d'associations, qui servent généralement de cadre à la reconnaissance des ONG (Kenmogne, 2002).

6. La recherche a également concerné d'autres OCB actives dans la province de l'Adamawa comme, par exemple, le Mboscuda (Mbororo social and cultural development association), l'Adecom (Association pour le développement de la communauté Mambila), l'Unambum (Union nationale des association Mbum, regroupant les associations Mang Mbum, Mang Bere et Mang Dere), Tag Daga et l'Adecam (association de développement communautaire de l'Arrondissement de Mbe), qui représentent les intérêts des Dii, le Moinam (Mouvement d'investissement et d'assistance mutuelle, pour les Gbaya), ou encore la DCK (Dynamique culturelle Kirdi); sans compter les nombreux comités de développement existant au niveau villageois. La DCK est une OCB un peu particulière, en ce qu'elle est plus une organisation d'intellectuels

Les organisations communautaires à base villageoise

Au Cameroun, la plupart des villages ont leur comité de développement. Ce comité existe souvent de manière informelle, sans statuts ni dirigeant élu. Il s'occupe de problèmes *ad hoc*, comme la réfection d'une route, d'une école, d'une pompe à eau, de la résidence du chef, de l'église ou de la mosquée. Elles connaissent des succès fort divers en fonction de la cohésion sociale du village et des capacités d'organisation et de mobilisation de leurs dirigeants (le chef joue souvent un rôle de premier plan dans l'organisation du travail et la récolte de fonds). En l'absence de chef respecté ou charismatique, les villages de taille moyenne – moins de 1000 habitants – et culturellement homogènes s'en tirent généralement mieux que les villages plus grands et ayant une forte proportion de migrants, qui ont plus de difficultés à motiver leurs membres pour participer à une entreprise commune. Les OCB villageoises fonctionnent souvent de manière improvisée, informelle et ponctuelle, en fonction des besoins ressentis par la population villageoise. Mais il arrive également que ces comités de développement villageois soient mieux organisés, avec un bureau élu, des statuts légalisés et des projets bien planifiés à l'avance. Le type d'activité ne change pas, mais leur organisation est plus formalisée et mieux planifiée. L'initiative d'une telle formalisation vient souvent, soit des élites éduquées, soit de comités de développement ayant une base ethnique (voir plus bas).

Les organisations communautaires de migrants en milieu urbain

Les membres d'un même groupe ethnique qui ont émigré dans la même ville essaient en général de garder le contact entre eux. Cela peut se faire de manière informelle lorsque la communauté est petite (un dîner de temps en temps), mais au-delà d'un certain seuil, les ressortissants d'un groupe identique se retrouvant dans la même ville créent des associations formelles, avec statuts, élections de dirigeants et activités régulières. Les activités vont plus loin que la simple occasion de revoir voisins et parents. On commence à organiser des caisses d'assurance maladie et décès (couvrant tout ou partie des frais médicaux ou des frais de rapatriement d'un cadavre au village), des tontines (voir note 2), et des activités culturelles. Ces organisations servent de relais d'information entre la communauté d'origine et la communauté d'immigrés. Elles développent des mécanismes de solidarité non seulement entre migrants, mais également entre ceux-ci et leur communauté d'origine qui fait appel à leur générosité en cas de besoin.

Les organisations communautaires à base ethnique

Les OCB ayant une base ethnique reposent en général sur l'existence d'organisations villageoises de développement et sur les organisations de migrants. L'influence est réciproque, vu l'interdépendance des différentes organisations. Lorsque les comités de développement villageois et de migrants existent déjà et sont bien structurés, ils encouragent l'existence d'une association forte et bien organisée qui les fédère et les rassemble afin de conjuguer leurs efforts pour défendre l'intérêt de la communauté ethnique. Mais de telles organisations ethniques préexistent parfois aux comités villageois ou d'organisations de

sans véritable base locale. Son but est de lutter contre la marginalisation de tous les « Kirdi » (tous les non-Peul) des trois provinces du Nord du Cameroun, et elle verse donc plus dans le politique et le culturel (publications de livres et de revues, organisation de débats) que dans le développement.

migrants. Ce sont alors les organisations ethniques qui prennent l'initiative de structurer les comités villageois ou de migrants de manière formelle, afin de pouvoir organiser la récolte de fonds et le soutien de projets de développement locaux. Il est donc difficile de définir qui, des organisations ethniques, villageoises ou de migrants, se sont organisées en premier lieu et ont été suivies des autres. Les trois types d'OCB sont tellement imbriquées et interdépendantes qu'elles se développent en général de concert, en puisant leur force dans le développement des autres types d'organisations.

Nous allons maintenant comparer deux exemples d'organisations communautaires à base ethnique : le CDRK (une des plus anciennes OCB ethnique de l'Adamawa, qui méritera par conséquent une analyse plus détaillée) et l'AMAKWADE, qui a eu une existence plus intense mais plus éphémère. Bien que ces deux organisations soient parallèles et concernent en partie les mêmes membres, elles ont connu des fortunes diverses. Leur comparaison permet de mieux comprendre les problèmes rencontrés par les organisations ethniques et les stratégies qui peuvent être développées pour les contourner.

Le CDRK (Comité de Développement de la Région Kwanja)

Le comité de développement de la région Kwanja⁷ fut créé en 1987, avant l'avènement du multipartisme. La reconnaissance administrative du CDRK fut relativement difficile. Le sultan de Banyo accusa le comité de tribalisme et de discrimination des citoyens camerounais sur base ethnique, par l'exclusion des non-Kwanja du comité. Pour remédier à cette critique, le nom du comité, qui à l'origine faisait référence au « peuple Kwanja », fut changé en « région Kwanja ». Mais c'est surtout l'engagement du comité dans le soutien au RDPC⁸ qui leur permit d'être finalement autorisé et reconnu par l'administration. Cependant, après l'instauration du multipartisme, l'association s'est progressivement dépolitisée, sous la pression de membres sympathisant avec les partis d'opposition.

Le but officiel du CDRK est le développement social, économique et agricole de la région Kwanja, ainsi que la promotion de la culture Kwanja. Cependant, un autre but – non officiel – est souvent abordé lors des réunions du comité; celui d'unir les Kwanja afin de les rendre plus efficaces dans la négociation de leurs rapports de force avec les Peul ou avec les migrants venant de la province du nord-ouest. Un autre dessein du comité est l'émancipation des Kwanja afin de renforcer leur pouvoir dans la gestion de la région. Bien que les migrants non-Kwanja soient encouragés à devenir membres du comité, le CDRK est clairement dominé par les Kwanja.

Le CDRK chapeaute tous les comités de développement villageois et toutes les organisations de migrants Kwanja en milieu urbain. Ces organisations villageoises et de migrants sont considérées comme des « sous-comités du CDRK ». Les sous-comités récoltent les dons et vendent les cartes qui approvisionnent le budget du CDRK. Le CDRK collecte tous les fonds, puis les redistribue lors des assemblées générales en finançant deux ou trois projets de développements villageois. Il organise ainsi une solidarité entre

7. Les Kwanja sont un petit groupe ethnique, d'environ 10.000 personnes, vivant dans le département du Mayo Banyo.

8. Le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) fut créé en 1985 sur les cendres de l'Union des populations du Cameroun (UPC) de l'ancien Président Ahidjo. Même si, depuis la légalisation du multipartisme en 1990, le RDPC n'est plus le seul parti politique du pays, il continue de dominer la scène politique face à une opposition morcellée. Président du RDPC depuis sa création, Paul Biya est également le Président du Cameroun depuis 1982.

les villages Kwanja puisque les projets engagés par certains reçoivent une aide financière venant des autres villages. Les sous-comités villageois sont relativement autonomes vis-à-vis du comité central du CDRK; celui-ci n'a en principe pas d'influence lors de l'élection des sous-comités⁹. Les sous-comités du CDRK sont loin d'être les seules OCB villageoises en activité¹⁰. Leur spécificité est de gérer les contacts avec le comité central du CDRK. Les sous-comités vendent les cartes de membres, collectent des fonds pour le CDRK et envoient leurs représentants lors des assemblées générales afin de défendre les demandes de soutien financier pour les projets de leur village, ainsi que les demandes de microcrédits de leurs membres.

Les ressources financières du CDRK sont basées principalement sur les cotisations volontaires des membres. Il y a quelques années, afin de redynamiser la participation des membres et de faire fructifier le maigre capital du CDRK, le comité a créé un système de microcrédit, dont le taux d'intérêt annuel initial de 50% a été rapidement abaissé au taux actuel de 20%. Lors de l'assemblée générale de 2001, le budget du CDRK était de 3 000 euros (environ le double du budget de 1996). Les trois-quarts de cette somme furent prêtés sous forme de microcrédit, et le reste utilisé pour soutenir des projets de développements engagés par des sous-comités ainsi que pour couvrir les frais de fonctionnement du comité. Le système de microcrédit est extrêmement populaire. Il connaît un taux de remboursement proche de 95%. Les défauts de paiement, souvent dus à des décès, maladies ou à des accidents particuliers, sont généralement remboursés par des parents l'année suivante.

Outre le développement de microcrédits, le CDRK a contribué à la construction de six écoles publiques, un centre de soins primaires, une église et une maison de maître d'école. Il a soutenu financièrement les habitants d'un village, isolé en brousse, lorsqu'ils ont creusé manuellement une route les reliant à la route principale. Le succès apparent du comité doit cependant être relativisé par le fait que deux des six écoles construites se sont écroulées après quelques années. Comme le CDRK se limite souvent au seul financement de l'achat de sacs de ciment ou de tôles ondulées, le coût réel d'un tel projet repose principalement sur les épaules des villageois. La pénurie des moyens et le manque de coordination des ressources humaines expliquent la médiocrité des constructions. Un autre projet du comité fut aussi la création d'une espèce de coopérative visant à casser le monopole commercial détenu jusqu'alors par quelques marchands Peul. Le but était d'acheter aux Kwanja dans le besoin leurs produits agricoles à un prix supérieur à celui proposé par les autres marchands et de spéculer sur la revente de ces produits quelques mois plus tard, le bénéfice étant versé dans la caisse du CDRK. Cela n'eut qu'un effet modéré sur les prix des denrées agricoles, et ce n'est qu'après l'apparition de marchands venant du sud et du sud-ouest que les prix furent sérieusement réévalués.

Le CDRK a donc un impact certain dans le développement des infrastructures sociales et dans le développement économique de la région. En ce qui concerne l'émancipation

9. Au niveau des sous-comités villageois, le choix du bureau se fait souvent de manière plus consensuelle, sans élection, sur base d'une discussion entre les membres du comité et les élites villageoises.

10. Dans certains villages, les sous-comités du CDRK ont un bureau différent du comité de développement villageois. De plus, dans la pratique, tout projet spécifique s'accompagne généralement de la création d'un bureau *ad hoc* qui gère le projet en question, qu'il soit financé de l'extérieur ou autofinancé. Donc, plusieurs comités de développement coexistent souvent au sein d'un même village, au risque de faire double emploi.

politique, le CDRK est nettement moins influent. Un de ses premiers projets a été la création d'un « chef supérieur » Kwanja (chef de second degré) pour les villages du plateau, afin d'affermir la mainmise Kwanja sur cette région dépeuplée et colonisée par les migrants. Mais ce projet s'est vite heurté à la susceptibilité des différents chefs qui souhaitaient rester sur un pied d'égalité. La visite de certains d'entre eux à l'administration territoriale de Yaoundé, financée par le CDRK, n'a pas non plus donné le résultat escompté. Cependant, malgré ces échecs apparents, le CDRK a réussi à renforcer la position des chefs traditionnels en organisant, lors des assemblées générales, une réunion à huis clos réservée aux chefs. Ils y traitent des problèmes qu'ils rencontrent, à la fois dans la gestion de leur chefferie (problèmes fonciers internes ou vis-à-vis des migrants, conflits agropastoraux, accusations de sorcellerie) mais aussi les problèmes plus personnels de certains d'entre eux (alcoolisme, corruption, incompétence). Le simple fait que tous se réunissent une fois par an au même endroit et examinent leurs différents problèmes en se conseillant mutuellement, renforce leur sentiment communautaire ainsi que leur confiance dans la gestion des conflits locaux. Les élites du CDRK essaient habituellement de conseiller les chefs et de les soutenir dans la gestion de leurs problèmes. Eventuellement, elles facilitent le contact avec les structures juridiques ou territoriales de l'Etat. Ces réunions démontrent la collaboration de plus en plus étroite existant entre les « élites modernes » (éduquées, administratives) et les « élites traditionnelles » (les chefs). L'interaction constante entre ces deux logiques de pouvoir basées, l'une sur le respect du pouvoir sacré et du droit coutumier, l'autre sur la collaboration avec l'administration nationale, améliore la qualité des décisions et renforce leur impact.

Au plan culturel, les assemblées générales favorisent non seulement les visites des hauts lieux historiques des Kwanja : grottes servant de refuge à l'époque de l'esclavagisme, rocher témoin d'un combat mythique entre deux chefs, etc., mais aussi la résurrection des danses traditionnelles. Le CDRK promeut l'alphabétisation et la traduction de la Bible en Kwanja. Les élites prodiguent volontiers des conseils sur la nécessité de protéger la culture traditionnelle. Mais comme ces conseils viennent souvent d'élites urbaines, acculturées et ignorantes de la richesse et de la dynamique culturelle locale, leur vision est souvent « folklorisée » et leurs conseils sont ignorés.

Enfin, en ce qui concerne le développement social, les assemblées générales du comité sont utilisées comme une plate-forme d'information et de diffusion de suggestions sur des aspects de santé publique et de droits civiques. Depuis près de quinze ans, elles ont organisé des campagnes d'hygiène et de prévention du SIDA. Cette éducation est dispensée soit par les dirigeants eux-mêmes (certains travaillent dans le système de santé), soit par des spécialistes invités pour l'occasion. Le CDRK joue également un rôle important dans l'éducation des gens aux droits et devoirs civiques. Récemment par exemple, le comité a joué un rôle dynamique pour sensibiliser la population à l'importance des nouvelles cartes d'identité informatisées; il a utilisé ses contacts administratifs pour en faciliter leur long et coûteux processus d'acquisition. Les assemblées générales sont également l'occasion d'évoquer des problèmes sociaux tels que l'alcoolisme et le statut des femmes. Ces dernières ont, par ailleurs, un accès privilégié aux microcrédits alloués par le CDRK. En outre, le comité insiste pour qu'une femme au moins soit présente dans chaque sous-comité villageois. Peu à peu aussi, le CDRK intervient dans la résolution des conflits locaux, notamment en ce qui concerne les antagonismes fonciers avec les migrants venant du sud-ouest et les discordes agro-pastorales avec les Peul venus du Nord.

Si le CDRK est dirigé, et a été créé à l'initiative d'élites urbaines de bas niveau ayant rarement passé le baccalauréat et encore moins fait d'études supérieures (infirmier, gendarme, employé de mairie, membre du bureau local du RDPC, etc.), les membres sont, pour la plupart, des villageois peu alphabétisés¹¹. La prise de décision au sein du CDRK oscille entre une approche de développement dirigiste (de haut en bas) et participative (de bas en haut). Les décisions et les projets sont le fruit de négociations entre les idées d'une élite relativement éduquée et une population locale qui accorde peu de confiance en certaines idées proposées (chefferie supérieure sur le plateau, développement de plantations d'huile de palme, coopératives agricoles, système d'adduction d'eau par gravité, projets de reforestation, bourses d'études pour les étudiants, etc.). L'histoire du CDRK se résume en une série de compromis faisant l'unanimité sur la réalisation de petits projets (écoles, routes, microcrédits) dont le succès a renforcé la relation de confiance existant entre les dirigeants et les membres. Il est d'ailleurs intéressant de constater que certaines des idées rejetées, à l'origine, au sein du CDRK, sont en train d'être développées aujourd'hui par les villageois (plantations de palmeraies, embryons de coopératives, développement de tontines, etc.).

L'Amakwade (Association Mambila-Kwanja pour le Développement)

Créée en 1997 pour développer la région Kwanja et Mambila¹², l'Amakwade avait également pour but de renforcer les liens ancestraux de plaisanterie existant entre les deux populations. Plusieurs de ses fondateurs nourrissaient également un but officieux : celui de contrebalancer la prédominance des Tikar dans l'administration de l'arrondissement de Bankim¹³, en faisant élire des Kwanja et des Mambila à des postes politiques.

Fondée à l'initiative d'élites intellectuelles et de fonctionnaires de l'Etat de haut niveau, ayant tous fait des études supérieures (un important agent des douanes de Douala, un prêtre, et un journaliste célèbre qui est devenu par la suite député à l'Assemblée nationale), elle a compté jusqu'à 2 000 membres qui payaient une cotisation de 1 000 francs CFA par an (environ 1,5 euros). Toutefois, une grande partie de son budget (\pm 4.500 euros la première année) provenait de contributions personnelles d'une poignée de fonctionnaires influents (dont l'agent des douanes). A l'origine, le comité de direction se réunissait trimestriellement pour assurer le suivi des projets engagés; les assemblées générales, elles, étaient organisées tous les six mois, accompagnées d'une nouvelle collecte de fonds. A chaque fois, les autorités administratives de l'arrondissement (préfet, sous-préfet, maire, député, etc.) étaient invitées et présentes.

L'Amakwade a réussi à mener à bien plusieurs projets importants, tels la réfection des routes Nyamboya-Sonkolong, Somié-Ribao-Mayo Darlé, Atta-Sonkolong, et la réparation de plusieurs ponts en bois sur ces mêmes routes. L'association a aussi financé les bancs pour l'école de Sonkolong. Le but politique de l'Amakwade, qui était de rééquilibrer le rapport

11. L'Adamawa est la province du Cameroun ayant les plus mauvais résultats en terme d'éducation. Bien que les populations de la plaine Tikar fassent un peu mieux que la moyenne provinciale, le niveau général d'éducation reste bas.

12. Voisins des Kwanja, les Mambila comptent environ 15 000 personnes au Cameroun.

13. Bankim est le chef lieu de l'arrondissement et est historiquement une ville Tikar. Cependant, la majorité de la population de l'arrondissement est composée de Mambila et de Kwanja. Malgré leur minorité démographique, les Tikar tendent à dominer l'administration du département.

de force entre Tikar et Mambila-Kwanja, a lui aussi été atteint. Bien que l'Amakwade ne soit pas un parti politique, elle a eu un impact politique certain. D'une part, elle a servi de tremplin à l'un de ses membres fondateurs, un célèbre journaliste Kwanja, qui a gagné les élections pour le poste de député à l'Assemblée Nationale¹⁴. D'autre part, en rassemblant les Mambila et les Kwanja au sein d'une même organisation et en insistant constamment sur la nécessaire solidarité entre les deux groupes, l'Amakwade a encouragé la constitution d'un bloc d'électeurs faisant contrepoids au vote Tikar. C'est ainsi que les Mambila et Kwanja de l'arrondissement ont réussi à élire un chef coutumier Mambila au poste de maire de Bankim (une ville Tikar).

Après deux années d'intenses activités et de succès, l'association cessa pourtant de fonctionner, pour diverses raisons. D'abord, les fréquentes réunions ont essoufflé l'enthousiasme initial. Par ailleurs, la formalisation et le coût élevé de ces réunions (transport, boissons et nourriture de prestige pour invités officiels, etc.) accaparaient la majeure partie du budget. Ensuite, une fois les élections remportées avec succès par le chef Mambila élu maire de Bankim et le journaliste Kwanja obtenant le poste de député, les élites délaissèrent leur intérêt pour l'association. Finalement, de nombreux problèmes politiques vinrent ternir la réputation de l'Amakwade. D'une part, les membres de l'opposition l'accusèrent d'être une association au service du RDPC, étant donné la sympathie des fondateurs de l'Amakwade pour ce parti et le fait que les élus Mambila et Kwanja se présentaient en tant que candidats du RDPC¹⁵. D'autre part, les Tikar accusèrent l'Amakwade d'être une association tribaliste visant à les marginaliser politiquement (voir plus haut). Cette plainte remonta jusqu'au niveau de la Présidence. Pour contrer cette accusation, il fut décidé de créer une OCB régionale, l'Adaban (Association de Développement de l'Arrondissement de Bankim), censée regrouper tous les groupes ethniques de l'arrondissement, mais cette association ne fonctionna jamais réellement. Par ailleurs, un des plus importants villages Mambila avait toujours refusé de participer à l'Amakwade, parce qu'il suspectait qu'un de ses buts cachés était de promouvoir Somié ou Sonkolong comme siège d'une future sous-préfecture (siège également convoité par le village réfractaire).

Face aux accusations de tribalisme qui fusaient de toute part, au découragement des membres, aux sommes englouties dans des réunions prestigieuses mais fréquentes et dispendieuses, l'Amakwade cessa d'exister, malgré les succès politiques engrangés. Les Kwanja et les Mambila continuent cependant d'avoir chacun leur organisation ethnique (le CDRK et l'Adecom).

Les organisations communautaires à base régionale

Les OCB régionales ont pour vocation le développement d'une région administrative. Elles sont pluriethniques et reposent sur la collaboration de toutes les forces vives d'un département ou d'un arrondissement. Elles ont en général leur siège dans la capitale du

14. Le discours classique de tout candidat aux élections est de promettre qu'une fois élu, il apportera le développement dans l'arrondissement. Cette promesse est plus crédible lorsqu'elle est proférée par un des fondateurs d'une OCB, surtout lorsque celui-ci représente le parti au pouvoir qui gère les fonds de développement.

15. Ils remportèrent d'ailleurs des postes qui étaient tenus par l'UNDP (l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès), un parti d'opposition.

département et sont dirigées par des élites de haut niveau (haut fonctionnaire, dirigeant politique influent, riche commerçant). Leur vision du développement est proche de celle de l'Etat, et s'attache d'ailleurs principalement à pallier ses carences. Elles recrutent principalement parmi les élites intellectuelles, administratives et commerçantes de la ville, et n'ont quasi aucun support en milieu rural. Outre les fonds venant de leurs membres, elles recherchent activement le financement de donateurs externes ou de l'Etat, au risque de contracter une dette politique vis-à-vis du pouvoir en place. Leur caractère urbain et dépendant de l'extérieur les apparente davantage aux ONG classiques, bien que ces dernières se distinguent généralement par leur spécialisation dans un créneau spécifique (l'environnement, les femmes, la défense des droits civiques, etc.).

L'ADEM (Association pour le Développement du Mayo Banyo)

Cette association est apparue en 1992, au pire moment de la crise économique et politique ayant secoué le pays. Le but déclaré de l'ADEM est le développement, par l'union de toutes les forces vives, du département du Mayo Banyo. Elle a été créée et dirigée exclusivement par des personnes influentes : hauts fonctionnaires de l'administration et politiciens (y compris le ministre de l'élevage), docteurs en médecine, riches commerçants de Banyo, etc. N'ayant aucune base rurale, tous ses membres sont des citoyens influents. La stratégie de l'association a été de motiver ses membres les plus influents et les mieux placés à Yaoundé, afin de faire pression sur l'Etat camerounais pour trouver des fonds d'Etat destinés au développement du département. Jusqu'à présent, cette stratégie a échoué. Actuellement, les seuls fonds de l'association proviennent de dons volontaires et improvisés faits par les membres à l'occasion des assemblées générales. Lorsque l'assemblée générale arrête un projet (souvent une réalisation pour la localité qui accueille l'assemblée), on demande aux membres présents un « coup de cœur » afin de récolter l'argent donné par chacun. Outre le financement du projet, l'argent est aussi utilisé pour commanditer l'assemblée générale et assurer le fonctionnement de l'association. La première année, l'association a récolté 4 500 euros environ; ils ont servi à la restauration de la route nationale reliant Banyo à Foumban. Les années suivantes, le budget a oscillé autour de 1 500 euros et a servi à la rénovation d'une route à Mayo Darlé, à la réfection du toit de l'école de Sonkolong, et à la construction d'une pompe hydraulique à Sambo Labo.

Bien que statutairement l'ADEM organise une assemblée générale annuelle, seules quatre d'entre elles ont eu lieu entre 1992 et 2001. Outre de sérieux problèmes de direction, l'association n'a pas réussi à définir une stratégie de développement convaincante. Sa vision du développement reste très classique : elle consiste principalement à remplacer l'Etat dans sa responsabilité de construction et de maintenance des infrastructures routières, scolaires et sanitaires. En attendant vainement l'arrivée de fonds gouvernementaux, l'ADEM s'engage dans des petits projets ponctuels, improvisés au coup par coup de manière très dirigiste, vu que tous les membres sont des élites urbaines, sans stratégie ni vision à moyen terme. Ses membres étant souvent de hauts fonctionnaires, pour la plupart membres du RDPC, l'association est accusée de servir les intérêts du parti au pouvoir (ancien parti unique) et de recruter des votes pour le RDPC en échange de promesses de développement. Cette accusation repose sur l'idée que l'Etat défend une logique clientéliste et « n'aide que ceux qui l'aident », c'est-à-dire les populations qui votent pour le parti au pouvoir et les élites qui les convainquent de voter ainsi. Etant donné la pauvreté des fonds de développement et le fait qu'ils sont rarement distribués via les OCB régionales,

les principaux bénéficiaires de la stratégie de l'ADEM ne sont pas les populations rurales, mais bien les élites politiques et le parti au pouvoir. La stratégie développée par le comité de direction relève donc beaucoup plus du politique (clientélisme, campagne de soutien pour le RDPC, utilisation de réseaux formels et informels au sein du parti pour trouver des financements) que du développement. Cette analyse est confirmée par le fait que l'association a été le théâtre de luttes d'influences entre différentes factions du RDPC. Ces raisons expliquent l'échec de l'ADEM à gagner une base populaire et à créer une véritable dynamique de développement.

Discussion

L'éventail des organisations de la société civile (OSC) présentes dans l'Adamawa est relativement large et en constante expansion depuis le début des années 1990. Les groupes d'initiative commune sont nombreux, et les GIC informels (tontines, groupes d'entraide et de solidarité) dépassent en nombre les groupes officiellement enregistrés (GIC agricole, d'élevage, d'exploitation du miel, etc.). Les ONG classiques sont peu présentes dans l'Adamawa¹⁶ et leur sphère d'influence se cantonne généralement aux villes (pour l'assistance juridique, par exemple). Elles ne touchent le milieu rural que lors de projets ponctuels, comme la défense de l'environnement ou des droits fonciers autochtones lors de la construction du pipeline venant du Tchad. Le fait que leur sphère d'activité soit limitée à un thème particulier et couvre une région ou le pays entier dilue dans la pratique leur impact au niveau local. Les OCB se trouvent donc à un niveau régional intermédiaire entre les GIC locaux et les ONG nationales.

Nous avons vu qu'il existe plusieurs types d'OCB. Celles ayant une base de *migrants* habitant la même ville ressemblent quelque peu à des GIC par leur taille et par certaines activités (tontines). Mais elles ont une base identitaire et culturelle alors que l'appartenance aux GIC se définit plutôt en termes de partenariat commercial. Par ailleurs, elles gardent un contact étroit avec leur région d'origine et une OCB villageoise ou ethnique. Il s'agit donc bien d'organisations communautaires, à distinguer des groupes d'initiative commune. Les OCB *villageoises* sont les plus courantes; elles accomplissent de nombreux microprojets avec les moyens du bord. La qualité de leurs réalisations est extrêmement variable et dépend de la richesse et des capacités d'organisation de chaque village (l'école bâtie sera tantôt une chaumière branlante, tantôt un bâtiment cimenté et tôle). Les OCB *régionales* restent quant à elles des clubs élitistes qui échouent dans le recrutement d'une base locale (le qualificatif « d'organisation communautaire de base » à leur endroit est donc peu mérité). Elles hésitent entre un modèle de développement charitable (genre « rotary club »), de développement local (tel que pratiqué par les OCB villageoises et ethniques) et de développement étatique clientéliste qui les fait s'empêtrer dans des intrigues politiques. Quant aux OCB *ethniques*, elles constituent, à mon avis, le type d'organisation le plus intéressant et le plus prometteur. Elles ont réussi à recruter une large base locale et à soutenir le développement local en créant des liens de solidarité entre villages. Elles adoptent également une approche de développement intégré, en ce qu'elles s'attachent à résoudre un large éventail de problèmes (économiques, sociaux, culturels, politiques, juridiques, santé, infrastructures).

16. Il est significatif, par exemple, que sur un site internet recensant les ONG au Cameroun, l'Adamawa soit la seule province du pays à n'en compter aucune (<http://www.wagne.net/w3/ong/ong.htm>).

Cependant, les OCB ethniques sont loin de rencontrer toutes le même succès. En règle générale, tant qu'une organisation travaille sur base de consensus, elle arrive à surmonter ses problèmes. Mais dès qu'une fraction de l'organisation détourne les activités pour assouvir des ambitions qui ne sont pas celles de la base locale, les membres quittent l'organisation et la laissent périr. Trois facteurs, qui ont tous trait aux relations entre dirigeants et base locale, doivent être pris en considération pour expliquer les disparités.

Tout d'abord, les qualités personnelles et morales des dirigeants sont cruciales dans le développement de l'organisation. Sans confiance en leurs dirigeants, les membres s'abstiendront de cotiser et de participer activement aux projets. Qu'un dirigeant disparaisse avec la caisse et l'association aura d'énormes difficultés à se remettre de la perte de confiance engendrée. La probité des dirigeants est d'autant plus nécessaire que les OCB fonctionnent souvent de manière informelle. Ce fonctionnement informel peut être un avantage qui permet de contourner les lourdeurs administratives et de pallier la faible scolarité des membres. Sans la possibilité d'engager des maçons villageois « au noir », ou d'utiliser les bulldozers de l'Etat, en payant le carburant ainsi que la « motivation » pour le chauffeur et éventuellement son patron, de nombreux projets de constructions d'écoles ou de réfection des routes n'auraient jamais pu être menés à bien avec les moyens limités des OCB. Mais lorsque le caractère informel concerne l'opacité des comptes et des décisions dues à une pauvre maîtrise des outils juridiques et comptables¹⁷, le manque de transparence ou de contrôle dans la gestion ouvre la porte à des dérives qui se traduisent immédiatement par une perte de confiance des membres¹⁸. En résumé, plus une OCB est informelle, plus elle a de facilités à contourner différents obstacles au développement de projets, mais plus aussi elle nécessite de hautes qualités morales de la part de ses dirigeants.

Ensuite, l'équilibre du pouvoir entre la base et les dirigeants est importante. D'un côté, les OCB sont extrêmement dépendantes vis-à-vis de leur comité de direction (rien ne bouge sans l'initiative des dirigeants). De l'autre, la base reste méfiante vis-à-vis des dirigeants et est prompte à leur retirer son soutien. Lorsque le budget d'une OCB repose en majeure partie sur les cotisations de tous les membres, ceux-ci ont habituellement plus de poids dans les décisions concernant l'allocation des fonds. Ils en ont moins lorsque les fonds proviennent principalement de quelques membres fortunés car les dirigeants peuvent alors plus facilement se passer de l'avis de la base. Il existe souvent des disparités entre les ambitions des élites dirigeantes et celles de la base villageoise. Les élites préfèrent souvent des projets de prestige. Lorsqu'elles invitent des personnalités politiques prestigieuses à de grandes fêtes relayées par la télévision et la radio nationales, certaines assemblées générales peuvent engloutir la majeure partie du budget annuel de l'OCB ethnique. Le renom de l'association et du groupe ethnique en ressort peut-être grandi, ce qui peut bénéficier à l'estime de la population ou à la carrière politique ou

17. Les membres choisissent souvent comme trésorier des commerçants jouissant de la confiance générale et dont l'honnêteté ne fait aucun doute, mais qui sont parfois à peine scolarisés et n'arrivent pas à tenir des comptes clairs. Ces défauts expliquent en partie la méfiance des donateurs qui préfèrent soutenir le secteur des ONG, plus officiel, plus transparent et mieux organisé administrativement (Mitlin, 1998 : 99).

18. Au début des années 1990, un des dirigeants du CDRK prit l'initiative de faire fructifier le maigre capital du comité en spéculant sur le café. Cette année-là, les cours se sont effondrés et les structures coopératives paraétatiques se retrouvèrent en cessation de paiement. Le CDRK eut de la peine à s'en remettre, et les nouveaux dirigeants mirent des années à rétablir la confiance avec la base.

administrative des dirigeants, mais l'impact sur les conditions de vie locales est quasi nul. De même, la construction de palais pour le chef ou de musées de la chefferie flatte l'orgueil d'une partie de la population, mais n'a hélas que peu d'impact sur le bien-être économique général. Ce genre de projet peut renforcer l'estime qu'un groupe porte à lui-même et cimenter la cohésion sociale d'un village autour de son chef, mais les OCB qui se limitent à de tels programmes sont condamnées à végéter à long terme. Seules les OCB développant des projets d'infrastructures (routes, ponts, écoles, dispensaires, marchés) ou des projets socio-économiques (microcrédits, coopératives, etc.) arrivent à recruter une large base locale et à entretenir la motivation et la participation des membres sur une longue période. Celles qui luttent contre la marginalisation sociale et politique de leurs membres ont également plus de facilité à recruter une base locale¹⁹. Ainsi, si rien ne bouge sans l'initiative des dirigeants, ceux-ci ne peuvent rien faire si leur action ne rencontre aucun écho parmi la population. L'équilibre entre les deux pôles (dirigiste et participatif) est délicat et nécessite la négociation d'un large consensus.

Enfin, le rôle politique de l'OCB est un point très sensible, qui peut décider du succès d'une organisation. Toute organisation ayant une large base locale fait inévitablement l'objet de pression de la part de partis politiques souhaitant les récupérer à des fins électorales. Lorsque les dirigeants d'une OCB décident de jouer le jeu du clientélisme et de faire campagne pour le parti au pouvoir, cela se fait en général au détriment de l'OCB. Premièrement le clientélisme avec le RDPC entraîne des conflits avec les communautés voisines (jalouses de la relation privilégiée ainsi créée) ainsi qu'avec les membres qui soutiennent l'opposition²⁰. Deuxièmement, la politique prend le pas sur le développement, au bénéfice du RDPC qui récolte des voix et des dirigeants de l'OCB qui peuvent espérer une promotion personnelle au sein de l'administration, et au détriment de l'OCB qui n'en retire aucun bénéfice tangible – seulement une succession de conflits internes et externes.

En guise de synthèse, le tableau 1 résume les spécificités des différents types d'OSC actives dans la région. Il s'agit bien entendu de modèles-types puisque, comme nous l'avons souligné plus haut, les chevauchements tant sur le plan de la forme que de la fonction sont fréquents dès qu'on étudie en détail des cas particuliers. Il nous semble néanmoins utile d'offrir une vue d'ensemble au terme de cette discussion.

Conclusions

Dans l'Adamawa, l'émergence actuelle de la société civile se bâtit moins sur les ONG et les GIC qu'autour des nouvelles organisations communautaires de base. Ces OCB s'investissent dans le développement local, mais jouent également un rôle croissant dans l'éducation des populations, dans la gestion des problèmes sociaux et des conflits locaux, ainsi que dans la médiation entre les besoins locaux et les élites politiques

19. A ce sujet, il est intéressant de noter que les Peul sédentaires dominant la scène politique, économique et culturelle du Nord-Cameroun, ainsi que les groupes ethniques locaux qui se sont historiquement alliés aux Peul et qui se sont islamisés (comme les Wawa ou les Bute dans le département de Banyo) sont les moins enclins à créer des organisations communautaires de développement.

20. Les opposants au régime en place peuvent également essayer de contrôler une association et de l'inscrire dans le mouvement d'opposition. Je ne connais cependant aucun cas où de telles tentatives auraient réussi.

locales et régionales. Les populations rurales de l'Adamawa sont habituellement isolées géographiquement, socialement et politiquement. Elles ont peu d'influence sur la politique locale et n'ont que des contacts limités avec leurs représentants politiques. L'organisation des populations en associations communautaires de base leur permet de définir leurs besoins et de choisir leurs propres buts et stratégies. Outre le fait que ce processus peut aider les communautés à améliorer leurs conditions de vie et renforcer ainsi leur indépendance vis-à-vis d'un secteur étatique en crise, il est aussi susceptible de forcer l'estime et l'admiration des autorités locales. Au fur et à mesure qu'elles font leurs preuves, certaines organisations communautaires commencent petit à petit à être reconnues par le gouvernement comme des interlocuteurs valables. Progressivement, elles jouent un rôle dans l'éducation des chefs et des populations locales ainsi que dans la résolution des conflits, rôle qui est probablement appelé à se développer dans le futur. Elles forment donc l'ébauche d'une société civile responsable appelée à combler le fossé entre les populations rurales et les structures de pouvoir concentrées en milieu urbain ainsi qu'à occuper une position intermédiaire entre les GIC de petite taille ayant une ambition commerciale et les ONG nationales peu présentes en milieu rural et spécialisées dans des niches précises.

Les donateurs peuvent choisir de continuer à ignorer ce développement des OCB ethniques ou peuvent, au contraire, décider de s'y intéresser d'un peu plus près afin de contribuer au renforcement de la société civile et à la lutte contre la pauvreté en milieu rural, où se concentrent les populations les plus marginalisées. Etant donné le budget limité des OCB (quelques milliers d'euros par an), il suffirait de crédits modestes pour décupler leur impact au niveau provincial. Mais cela nécessite que les bailleurs de fonds identifient les OCB qui répondent à leurs objectifs (réduction de la pauvreté, éducation, renforcement de la démocratie, etc.) et écartent celles qui ne s'occupent que de projets de prestige ou de politique. Cela requiert également, soit que les OCB se plient à la lourde discipline fiscale et administrative des donateurs (ce qu'elles sont incapables de faire pour le moment), soit que les donateurs acceptent une certaine dose d'informalité et de flexibilité dans le fonctionnement des OCB financées²¹. L'intervention doit respecter le plus possible les choix et l'organisation des OCB car le danger est grand qu'une action dirigiste ou paternaliste, essayant de mettre les OCB sous tutelle, ait un impact négatif sur l'expérience en cours (voir par exemple Guillermou, 2003). Dans tous les cas, quelle que soit l'attitude des donateurs vis-à-vis de ces organisations, il est certain que les OCB sont en pleine expansion et qu'elles sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans le développement de la société civile au Nord Cameroun.

21. Subsidier une OCB en proportion des fonds récoltés parmi ses membres (par exemple 1 franc CFA de subside pour chaque franc CFA cotisé par un membre) ou financer les frais de fonctionnement et de déplacement des bureaux des organisations, aiderait les OCB tout en leur laissant une grande liberté dans leur manière de fonctionner, y compris dans la définition de leurs priorités et stratégies.

Tableau 1 : Eventail des organisations de la société civile présentes dans l'Adamawa

	GIC	OCB migrants	OCB villageoise	OCB ethnique	OCB régionale plurithnique	ONG
Type d'activités	Lucratives (tontine, agriculture, élevage, commerce, produits non ligneux), sociales (assurance, solidarité)	Sociales (assurance), lucratives (tontines), culturelles (danses), développement (soutien d'OCB ethniques)	Développement (pompes à eau, écoles, églises et mosquées, ponts, chefferies, etc.)	Développement (soutien de projets villageois), lucratives (microcrédit), politique (soutien aux chefs, émancipation de l'ethnie)	Développement (routes, écoles, pompes à eau), politique (soutien du parti au pouvoir)	Développement spécifique (environnement, femmes, droits civiques, éducation, santé, agriculture)
Type de projet	Economique et social	Economique et social	Infrastructure et prestige	Infrastructure, économique et social, prestige	Prestige, infrastructure	Social et environnemental
Nombre d'adhérents	Moins de 30 villageois, peu scolarisés	Majeure partie de la population migrante, scolarisée ou non	Population villageoise peu scolarisée	De quelques centaines à quelques milliers, peu scolarisés	De quelques dizaines à quelques centaines, hautes études	Sans adhérents
Dirigeants	Villageois peu scolarisés	Elite administrative bien scolarisée et artisans qualifiés	Elite villageoise peu scolarisée	Elite administrative peu ou bien scolarisée (en fonction de l'OCB)	Elite administrative ayant fait des hautes études et élite politique ou commerçante puissante	Elite intellectuelle ayant fait des hautes études
Financement	Revenu d'activités internes	Cotisations, revenu d'activités internes	Cotisations	Cotisations, revenu d'activités internes	« Coups de coeur » des membres lors d'une AG, financement externe	Financement externe
Rapport au RDPC	Nul	Nul	Nul	Limité, mais sous pression	Fort	Critique

Références bibliographiques

- AZARYA V., 1994. « Civil Society and Disengagement in Africa », in J.W. Harbeson, D. Rothchild & N. Chazan (eds.), *Civil Society and the State in Africa*, pp. 83-100. Londres : Lynne Rienner.
- BURNHAM P. 1972. « Racial Classification and Ideology in the Meiganga Region, North Cameroon », in P. Baxter & B. Sansom (eds.), *Race and Social Difference*. Harmondsworth : Penguin.
- BURNHAM P. 1991. « L'ethnie, la religion et l'Etat : le rôle des Peuls dans la vie politique et sociale du Nord Cameroun », *Journal des Africanistes*, 61, pp. 73-102.
- BURNHAM P., 1996. *The Politics of Cultural Difference in Northern Cameroon*. Edinburgh : Edinburgh University Press.
- CHABAL P. & J.-P. DALOZ, 1999. *Africa Works. Disorder as Political Instrument*. Oxford : James Currey.
- EBERLY D.E., 2000. « The Meaning, Origins and Applications of Civil Society », in D.E. Eberly (ed.), *The Essential Civil Society Reader : Classic Essays in the American Civil Society Debate*, pp. 3-29. Lanham : Rowman & Littlefield.
- GAUSSET Q., 1998. « Historical Account or Discourse on Identity ? A Reevaluation of Fulbe Hegemony and Autochthonous Submission in Banyo (Adamawa, Cameroon) », *History in Africa*, 25, pp. 111-27.
- GUILLERMOU, Y., 2003. « ONG et dynamiques politiques en Afrique. Le difficile dialogue à la base entre acteurs du développement rural », *Journal des anthropologues*, 94-95, pp. 123-43.
- HADENIUS A. & F. UGGLA, 1998. « Modeler la société civile », in A. Bernard & H. Helmich. (eds.), *La société civile et le développement international*, pp. 47-61. Paris : OCDE.
- HARBESON J.W., 1994. « Civil Society and the Study of African Politics : A Preliminary Assessment », in J.W. Harbeson, D. Rothchild & N. Chazan (eds.), *Civil Society and the State in Africa*, pp. 285-300. Londres : Lynne Rienner.
- HOUTART F., 1998. « Editorial. La société civile : enjeu des luttes sociales pour l'hégémonie », in *Société civile : lieu de luttes des classes*, pp. 5-19. Paris : Harmattan.
- HOWELL J. & J. PEARCE, 2001. *Civil Society & Development. A Critical Exploration*. Londres : Lynne Rienner.
- HUDSON W., 2003. « Problematizing European Theories of Civil Society », in D.C. Schak & W. Hudson (eds.), *Civil Society in Asia*, pp. 9-19. Aldershot : Ashgate.
- HURAUULT J., 1975. « Histoire du lamidat de Banyo », *Comptes rendus trimestriels de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer*, 35 (2), pp. 421-65.
- KAMGANG, J., 2002. « Renforcer la société civile. Travail de fourni ». *Le courrier ACP-UE*, Juillet-août 2002, pp. 76-77.
- KENMOGNE, B., 2002. « La politique camerounaise en matière des ONG ». *Développement et Coopération*, 4, pp. 22-25.
- LACROIX P.F., 1952. « Matériaux pour servir à l'histoire des peuls de l'Adamawa », *Etudes Camerounaises*, 5 (37-38), pp. 3-61 & 6 (39-40), pp. 5-40.
- LOCHAK D., 1986. « La société civile : du concept au gadget », in *La société civile*, pp. 44-75. Amiens : Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, Presses Universitaires de France.
- MITLIN D., 1998. « Le secteur des ONG : son rôle dans le renforcement de la société civile et dans la garantie d'une bonne gestion des affaires publiques », in A. Bernard & H. Helmich (eds.), *La société civile et le développement international*, pp. 89-106. Paris : OCDE.
- MONGA C., 1994. *Anthropologie de la colère. Société civile et démocratie en Afrique*. Paris : L'Harmattan.
- OYONO, P.-R. & L. TEMPLE, 2003. « Métamorphose des organisations rurales au Cameroun. Implications pour la recherche-développement et la gestion des ressources naturelles ». *RECMA – Revue Internationale de l'Economie Sociale*, 288, pp. 68-79.

- PALMER T. G., 2002. « Classical Liberalism and Civil Society : Definitions, History and Relations », in N.L. Rosenblum & R.C. Post (eds.), *Civil Society and Government*, pp. 48-78. Princeton : Princeton University Press.
- POST R.C. & N. L. ROSENBLUM, 2002. « Introduction », in N.L. Rosenblum & R.C. Post (eds.), *Civil Society and Government*, pp. 1-25. Princeton : Princeton University Press.
- ROTHCHILD D. & L. LAWSON, 1994. « The Interaction Between State and Civil Society in Africa : From Deadlocks to New Routines », in J.W. Harbeson, D. Rothchild & N. Chazan (eds.), *Civil Society and the State in Africa*, pp. 255-81. Londres : Lynne Rienner.
- SCALET S. & D. SCHMIDTZ, 2002. « State, Civil Society and Classical Liberalism », in N.L. Rosenblum & R.C. Post (eds.), *Civil Society and Government*, pp. 26-47. Princeton : Princeton University Press.
- SCHILDER K., 1993. « Local Rulers in North Cameroon. The Interplay of Politics and Conversion », *Africa Fokus*, 9 (1-2), pp. 43-72.
- SCHILDER K., 1994. *Quest for Self-Esteem : State, Islam and Mundang Ethnicity in Northern Cameroon*. Aldershot : Avebury.
- SCHULTZ E., 1980. « Perceptions of Ethnicity in Guider Town », in E.A. Schultz (ed.), *Image and Reality in African Interethnic Relations : The Fulbe and Their Neighbors*, pp. 127-49. Studies in Third World Societies, 11. Williamsburg (Virginia): Department of Anthropology.
- SCHULTZ E., 1984. « From Pagan to Pullo : Ethnic Identity Change in Northern Cameroon », *Africa*, 54 (1), pp. 46-63.
- SIKA J.-M. et STRASSER B., 2001. « Tontines in Cameroon. Linking Traditional and Semi-formal Financing Systems », *Development and Cooperation* 1, pp. 21-22.
- TAKAM M., n.d. *Participation de la Société Civile au Processus d'Elaboration de la Stratégie de Coopération de l'Accord UE-ACP au Cameroun. Une perspective de la société civile*. Bafoussam : Action pour un Développement Equitable, Intégré et Durable (ADEID).
- YOUNG C., 1994. « In Search of Civil Society », in J.W. Harbeson, D. Rothchild & N. Chazan (eds.), *Civil Society and the State in Africa*, pp. 33-50. Londres : Lynne Rienner.